



ParlAmericas au Sommet des Amériques

3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert

#ParlAmericasOPN

ParlAmericas et le Congrès de la République du Pérou ont organisé la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas : États ouverts pour la gouvernance démocratique contre la corruption, dans le cadre du VIII Sommet des Amériques. Durant cette rencontre, les parlementaires et des spécialistes ont partagé des pratiques et échangé des idées sur la façon de lutter contre la corruption, en tenant compte des principes de parlement ouvert. Ils ont également reconnu l'importance d'aborder cette problématique de manière transversale en impliquant toutes les branches et institutions publiques, ainsi que la société civile.

L'inauguration a débuté avec le discours de bienvenue du député Robert Nault (Canada), vice-président de ParlAmericas, de la députée Karla Prendas (Costa Rica), vice-présidente du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas pour l'Amérique centrale, et du membre du congrès Luis Galarreta (Pérou), président du Congrès de la République et hôte de cette activité.

La conférence magistrale a été donnée par Martin Kreutner, doyen et secrétaire exécutif de l'[Académie internationale de lutte contre la corruption](#).

« La corruption est l'antithèse des droits de la personne, le venin de l'État de droit, le poison pour la prospérité et le développement, le contraire de l'équité et de l'égalité. Investir dans l'éducation sur la lutte contre la corruption et dans l'habilitation est donc important pour un développement durable, pour défendre les droits de la personne et pour renforcer l'État de droit pour 2030 et au-delà. »



Martin Kreutner, doyen et secrétaire exécutif de l'Académie internationale de lutte contre la corruption

THÈME

États ouverts pour la gouvernance démocratique contre la corruption

LIEU

Lima, Pérou

DATES

11 et 12 avril 2018

PARTICIPANT(E)S

103 parlementaires et personnel parlementaire provenant de 25 pays



Cette activité est en ligne avec l'Objectif de développement durable n° 16



Membre du congrès
Luis Galarreta
(Pérou),
président du Congrès
de la République

« Le chemin sera long et nous aurons des défis à relever et à résoudre. Ces forums et la façon d’aborder ces sujets [durant cette rencontre] nous aideront à proposer des solutions ainsi qu’à évaluer si nous sommes sur la bonne voie, le chemin parcouru et ce qu’il reste à faire. »



Député **Robert Nault**
(Canada), vice-
président de
ParlAmericas

« Les branches exécutives de nos pays ne peuvent pas lutter contre la corruption à elles seules. Elles ont besoin de notre aide pour réussir, en partie car la corruption existe à de nombreux niveaux de nos sociétés. Toutes les parties concernées doivent travailler ensemble afin d’élaborer des stratégies identifiant les causes et origines de la corruption, et abordant ses conséquences négatives. Les efforts dans ces deux domaines doivent être implacables et réalisés en simultanée. »



Députée **Karla Prendas**
(Costa Rica), vice-
présidente du Réseau
pour un parlement
ouvert de
ParlAmericas pour
l’Amérique centrale

« Il ne fait aucun doute que les parlements ont un rôle actif et important dans cette lutte contre la corruption. Ce rôle va au-delà du contrôle politique que nous pouvons exercer au parlement; nous devons appliquer des actions et des mesures administrativement liées à la durabilité de la lutte contre la corruption et de la création de législation allant dans ce sens. »



Les sommets des Amériques réunissent les chefs d’État et de gouvernement des États membres de l’hémisphère pour débattre autour de questions politiques communes, affirmer des valeurs communes et s’engager dans des actions concertées au niveau national et régional afin de relever les défis présents et à venir que rencontrent les pays américains. Lors du VIII Sommet, on a discuté du thème central de la « gouvernance démocratique face à la corruption, » pour définir ensemble un agenda commun au plus haut niveau, abordant ces défis urgents et stimulant un changement positif.

La participation des parlementaires dans ces espaces revêt la grande importance de leur rôle dans la réalisation effective des engagements et des accords signés entre les États membres. Ainsi, le pouvoir législatif est chargé d’élaborer les réformes législatives nécessaires, de l’approbation du budget national pour assurer l’affectation de ressources conformément aux priorités établies, et du suivi et du contrôle politique nécessaires du respect des engagements pris par son gouvernement.

En tant qu’institution qui promeut la diplomatie parlementaire dans le système interaméricain, ParlAmericas a remis des [recommandations initiales au Groupe de révision de la mise en œuvre des initiatives des Sommets \(GRIC\)](#). Elle a également organisé la 3e Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas en collaboration avec le Congrès de la République du Pérou, réunion parlementaire officielle du VIII Sommet des Amériques durant laquelle une déclaration d’engagements parlementaires a été adoptée. L’[engagement de Lima](#), résultat du Sommet, prend acte de ces recommandations.

Session de travail 1 : Bilan : la corruption s'est-elle aggravée ou les mesures de transparence l'ont-elles rendue plus visible ?

Suite aux derniers cas de corruption ayant concerné différents pays de l'hémisphère, il devient essentiel de mieux comprendre cette problématique afin d'adopter des mesures permettant de la combattre efficacement, tenant compte des mécanismes qui ont été développés au niveau international à cet effet. Durant cette session modérée par **Guadalupe Valdez**, ex-parlementaire de République dominicaine, **Jean Michel Arrighi**, secrétaire aux questions juridiques de l'Organisation des États américains (OEA) a mis l'accent sur le Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption (MESICIC) et sur les lois types élaborées par l'OEA en matière de transparence et d'intégrité. Les parlementaires ont participé à un dialogue lors de cette session, soulignant les principes, les actions et les normes promues dans leur pays respectif afin de lutter contre la corruption.

« En 2001, un Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption a été créé pour analyser le respect des obligations souscrites dans cette convention par les États membres de l'Organisation. Nombre de ces obligations passent nécessairement par l'activité du parlement. Nombre d'entre elles requièrent également d'élaborer et d'approuver de nouvelles lois, de nouveaux mécanismes juridiques, de créer de nouvelles institutions nationales, de renforcer les institutions existantes d'un point de vue réglementaire, en matière de contrôle, de transparence, d'accès à l'information publique et d'accès de la société civile aux différentes activités. »



Jean Michel Arrighi, secrétaire aux questions juridiques de l'Organisation des États américains (OEA)

Outils développés par l'OEA pour lutter contre la corruption

[Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la Convention interaméricaine contre la corruption](#) (MESICIC) : instrument gouvernemental appuyant la mise en œuvre des dispositions et analysant le respect des normes par les États membres de l'OEA de la [Convention interaméricaine contre la corruption](#).

Lois types : ensembles normatifs minimaux permettant aux parlementaires d'adapter ou de mettre à jour la législation nationale conformément aux obligations internationales souscrites. Des lois types ont été élaborées en matière d'[accès à l'information publique](#), de [corruption transnationale et d'enrichissement illicite](#).



Agenda législatif du Congrès du Pérou

L'Agenda législatif est un outil de planification qui harmonise et hiérarchise les questions que le Parlement et le Gouvernement visent à faire avancer durant une période d'une année. Cet instrument est approuvé au début de la période annuelle de sessions plénières du Parlement. L'Agenda législatif de la période 2017-2018 vise quatre objectifs : démocratie et État de droit, équité et justice sociale, compétitivité du pays et État efficient, transparent et décentralisé. Cet instrument a été présenté par le président du Congrès de la République du Pérou, le membre du congrès Luis Galarreta.

Dialogue interparlementaire sur les mesures de lutte contre la corruption



Sénateur **Dalmacio Mera** (Argentine)

« Nous travaillons avec le Gouvernement sur un projet de loi provisoire qui a également été abordé avec la société civile concernée par ces sujets, [...] visant deux thèmes : le financement des campagnes politiques qui sont de plus en plus chères, et l'institutionnalisation des partis politiques et dans quelle mesure, dans un système démocratique basé sur des partis qui apparaissent et disparaissent, ces partis ne contrôlent pas la justice, ce qui favorise ou facilite un système transpercé par la corruption qui devient systémique. »



Sénatrice **Rosa Gálvez** (Canada)

« Intégrité, transparence et responsabilité sont les trois piliers qui doivent commencer par le gouvernement, par nous-mêmes les parlementaires. Il doit exister une certaine pression entre nous-mêmes pour donner l'exemple de l'intégrité et de la transparence depuis le plus haut niveau du gouvernement. »



Membre de l'Assemblée **Guillermo Celi** (Équateur)

« Nous avons approuvé en première lecture un projet de réforme pour la lutte contre la corruption. Cependant, nous avons besoin de soutien pour créer la loi sur la saisie des biens obligeant les personnes qui se sont approprié l'argent des Équatoriens à le restituer immédiatement. »



Député **Javier Ortega** (Panama)

« Des étudiants en droit ont présenté un projet d'imprescriptibilité pour mettre fin à la corruption à l'Assemblée auprès du Bureau de la participation citoyenne. Nous avons assumé la responsabilité de l'approuver il y a une semaine. »





Députée
Paulina Núñez
(Chili)

« Au Chili, nous avons été des pionniers dans l'agenda pour la transparence et la probité, qui a été poursuivi après les changements de gouvernements [...]. Le meilleur antidote contre la corruption est la transparence. Nous savons que le meilleur contrôleur est le public. La participation citoyenne et divulguer l'information au public est ce qui nous permettra de transmettre ce que nous faisons. Pour cela, le Sénat dispose d'un « sénateur virtuel » permettant au public de participer aux discussions sur les lois, aux commissions et à la rédaction. »



Députée **Andrea Villagrán**
(Guatemala)

« Au Guatemala, nous avons la Commission internationale contre l'impunité (CICIG) qui est une délégation des Nations Unies. Grâce à cette commission, différents cas ont été révélés au niveau du Gouvernement [...]. Disposer d'une institution indépendante permet de progresser dans la lutte contre la corruption. »



Sénateur **José Antonio Olvera**
(Mexique)

« Le Mexique a effectué un travail intense pour créer le Système national anti-corruption, auquel participent des secteurs importants de la société civile. Ceci est pour que la société civile participe dans ce genre d'activités, et que ce soit eux qui choisissent ceux et celles qui dirigent ce système. Le bureau du procureur général et la branche législative y participent aussi. »



Membre de
l'Assemblée **Paola Vintimilla** (Équateur)

« Nous créons un groupe parlementaire multipartite afin qu'il soit bien accueilli par l'Assemblée nationale, et nous travaillons avec la société civile pour porter un projet au parlement lié à la transparence budgétaire dont nous avons besoin; savoir quels montants entrent et quels montants sortent. »



« Il existe cinq questions fondamentales : le contrôle des actes de l'exécutif, l'emploi des ressources, le contrôle des entités, et les lois permettant la récupération d'actifs et le contrôle des organes spécialisés chargés de rendre justice avec sévérité et rapidité. »



Député **Edward Campbell** (Cuba)



« Le parlement organise des forums législatifs. Il s'agit d'une initiative de la présidence de la Chambre des députés. Nous allons avec un nombre déterminé de parlementaires à une province et les citoyennes et citoyens participent avec leurs initiatives. Toute la société civile y participe et nous partagent des initiatives que nous pouvons convertir en projets de résolutions ou en projets de lois. »



Députée **Angela Pozo** (République dominicaine), vice-présidente de la Chambre des députés

« La corruption devient en effet plus visible. La confiance disparaît non seulement envers les politiciens mais même envers les institutions [...]. Au Suriname, nous avons pour la première fois une nouvelle loi sur la lutte contre la corruption et d'autres éléments de législation, mais ce n'est qu'un début. »



Membre de l'Assemblée nationale **Jennifer Simons** (Suriname), présidente de l'Assemblée nationale



« Pour nous, la loi sur la transparence et l'accès à l'information a un aspect fondamental : le public a la clé du contrôle et peut exercer cette fonction [...]. D'autre part, dans un projet de loi en cours de discussion, un organisme autonome chargé de la transparence sera créé afin de garantir l'accès à l'information. »



Député **Winston Flores** (Venezuela)

Session de travail 2 : L'éthique et la probité pour un parlement intègre

Les normes d'éthique dans la fonction publique jouent un rôle essentiel dans le renforcement de l'intégrité du parlement. De la réglementation des conflits d'intérêts aux codes de conduite et à la création de commissions pour l'éthique et l'intégrité prévenant et sanctionnant les cas de corruption, toutes ces mesures deviennent indispensables pour aller vers une culture permettant de récupérer la confiance du public envers les institutions démocratiques.

Durant cette session modérée par le représentant **Rodrigo Lara** (Colombie), président de la Chambre des représentants, sont intervenus le député **Javier Macaya** (Chili), le sénateur **Ranard Henfield** (Les Bahamas) et la membre du congrès **Yeni Vilcatoma** (Pérou). Les thèmes abordés ont été principalement les codes de conduite, les conflits d'intérêts, les marchés publics, les commissions de l'éthique et l'intégrité, leur mise en place et leur indépendance, et la protection des dénonciateurs. Suite à la présentation des intervenants, des exemples et des réflexions ont été échangés sur ces sujets.

« Lorsque nous observons une collusion ou une interférence entre des intérêts privés et publics sans que cela ne constitue un délit, cela est plus difficile car il s'agit d'une zone grise, une zone qui est de plus en plus fréquente dans la société mondialisée [...]. Face à cette problématique, la discussion sur les commissions de l'éthique ou sur les commissions de l'éthique externes aux congrès émerge, car il s'agit de définir quand ou dans quelle mesure cet intérêt privé peut influencer sur le comportement objectif du fonctionnaire. »



Représentant **Rodrigo Lara** (Colombie), président de la Chambre des représentants



Députée **Norma Guevara** (Le Salvador)

« L'intégrité doit être une barrière à la corruption. Si la famille, l'école, l'entreprise et les institutions promeuvent l'intégrité, nous aurons moins de corruption. De la même manière, l'intégration d'organismes de contrôle, de leurs rôles et de leurs façons d'agir peut également aider, ainsi que la vigilance de la société civile. »

« Notre défi est que le principe de séparation des pouvoirs peut être très flou dans le sens où nous avons un cabinet dans lequel l'exécutif est constitué de tous les parlementaires plus ou moins élus. Nous avons une situation unique à Grenade où, à trois différentes occasions, tous les sièges ont été gagnés par le même parti politique. »



Sénateur **Chester Humphrey** (Grenade), président du Sénat

« En ce qui concerne l'indépendance des commissions pour l'éthique, je ne doute aucunement du fait que la possibilité de rendre les informations publiques et que les membres du congrès rendent des comptes quant à leur comportement permette enfin à une commission de l'éthique de fonctionner. L'existence d'un équilibre et le fait que, par exemple, la présidence compte un parlementaire de l'opposition du président de la Chambre des députés rendent ce contrôle plus efficace. »



Député **Javier Macaya** (Chili), vice-président élu du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas pour l'Amérique du Sud

« Il y a quatre aspects clés dont je crois que nous devrions tous tenir compte en rédigeant ou en modifiant notre législation visant à lutter pour l'intégrité : d'abord et avant tout, une commission de l'intégrité est plus efficace si elle est autonome et équitablement constituée [...]. Nous devons avoir recours à des désignations non seulement par le gouvernement mais également par l'opposition, la société civile, la branche judiciaire, des associations du barreau et les médias [...]. Le président de la commission doit être élu par les commissaires au lieu d'être désigné par le président ou le premier ministre. Je souhaite également souligner que le budget de la commission doit être suffisant pour lui permettre d'être opérationnelle et de mener des enquêtes [...] et que la Commission doit être liée par un code de conduite juridiquement contraignant. »



Sénateur **Ranard Henfield** (Les Bahamas)



Membre du Congrès **Yeni Vilcatoma** (Pérou)

« Au niveau du parlement, il est nécessaire que ces enquêtes ouvertes suite à des actes de corruption pour démanteler les organisations criminelles apportent des mesures de protection efficaces aux personnes partageant des informations sur les cas étudiés [...]. Au Ministère public (du Pérou), il existe une Unité de protection des victimes, témoins et collaborateurs efficaces. Les personnes qui y entrent doivent recevoir une protection policière, une dissimulation de disparition, une assistance juridique et psychologique. Les fonctionnaires de cette Unité le font dans le but de servir mais ils ne disposent pas d'un budget, ce qui, en fin de compte, fait que le collaborateur ou le témoin rentre chez lui, est identifié par le groupe criminel et ne parvient pas au procès oral. »



Session de travail 3 : Le rôle de la femme parlementaire dans la lutte contre la corruption

Membre du Congrès **Alejandra Aramayo** (Pérou)



La corruption a différents impacts sur les femmes et les groupes marginalisés, qui ne sont pas toujours reconnus ou pris en compte dans les réformes de lutte contre la corruption et la formulation de politiques publiques.

Pour cela, la transversalisation du genre est un outil essentiel pour aborder la problématique de la corruption. Cette session est une initiative proposée par la présidence du Congrès de la République du Pérou. Elle a été modérée par la membre du congrès **Alejandra Aramayo** (Pérou), présidente du Bureau des femmes parlementaires du Congrès de la République du Pérou, la membre du congrès **Luz Salgado** (Pérou), la membre de l'Assemblée **Ana Belén Marín** (Équateur), la membre du congrès **Luciana León** (Pérou), la sénatrice et vice-présidente de l'Assemblée nationale **Akilah Byron-Nisbett** (Saint-Christophe-et-Niévès), et la membre du congrès **María Elena Foronda** (Pérou).

« Il y a quelques défis principaux à prendre en compte dans l'élaboration de politiques de lutte contre la corruption avec une dimension de genre. Il faut aborder les formes de corruption qui affectent les femmes en majorité comme, par exemple, l'extorsion sexuelle. Pour cela, les femmes doivent être complètement incluses et impliquées dans les efforts contre la corruption et pour une bonne gouvernance. »

« Le peuple s'est prononcé lors d'une consultation populaire et d'un référendum pour qu'il existe un véritable [Conseil de participation citoyenne et de contrôle social](#). [...] Nous avons créé un cinquième pouvoir de l'État et, avec ces réformes, le but est également de favoriser l'égalité des genres [...]. Notre règlement prévoit que les membres du Conseil ne sont pas désignés par la présidente ou le président ni par certains acteurs politiques, mais élus par le peuple. Il garantit également l'égalité des genres de sorte qu'il peut y avoir trois bulletins de vote : un pour les hommes, un pour les femmes et un pour impliquer les nationalités indigènes, d'origine africaine et nos migrants. Il s'agit d'une véritable participation citoyenne. »



Membre de l'Assemblée **Ana Belén Marín** (Équateur)





Sénatrice **Akilah Byron-Nisbett** (Saint-Christophe-et-Nièvens), vice-présidente de l'Assemblée nationale

« Lorsque nous analysons l'idée de la corruption et la façon dont les femmes peuvent être davantage incluses ou écoutées [dans les efforts de lutte contre ce phénomène], nous devons tenir compte du besoin d'égalité des genres dans les organes de prise de décision. Il est impératif d'œuvrer à atteindre l'Objectif de développement durable n° 5 d'égalité des genres. »



Membre du congrès **Luciana León** (Pérou)

« Une des lois les plus importantes que je souhaite souligner est la modification de la loi organique sur les élections. Cette loi a pour objectif de promouvoir l'aptitude des candidats aux fonctions publiques et de représentation. Il s'agit d'une des lois les plus importantes que nous ayons approuvées dans cette législature en matière de lutte contre la corruption car elle empêche les personnes ayant été condamnées pour délits de corruption de se présenter à la présidence, à la vice-présidence, au congrès, au Parlement andin, et aux postes de représentation locale. »

« Nous, les femmes du Congrès de la République, devons faire la différence [...], cet effort d'œuvrer pour une culture de l'honnêteté et de l'intégrité, avec un regard différent qui nous est propre. C'est pourquoi une des principales lois que j'ai proposées a été le quota qui a fait en sorte que les partis politiques ne nous voient plus comment de simples accompagnatrices et puissent nous mettre sur les listes. »



Membre du congrès **Luz Salgado** (Pérou)

« Un sujet très débattu est l'origine des fonds des campagnes politiques. Nous avons besoin d'une réforme urgente et ambitieuse des partis politiques afin qu'ils n'utilisent pas de fonds privés et que cela signifie un engagement a priori lors de l'exécution d'un agenda politique. »



Membre du Congrès **María Elena Foronda** (Pérou)

Groupe des femmes parlementaires du Congrès de la République du Pérou

Le [Groupe des femmes parlementaires du Congrès de la République du Pérou](#) est un espace multipartite qui réunit les femmes du parlement péruvien et qui œuvre pour l'autonomisation des femmes parlementaires et le respect de leurs droits fondamentaux, et qui promeut leur participation dans la vie politique. L'objectif est de renforcer les mécanismes pour garantir la participation des 36 femmes dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Groupe des femmes parlementaires organise des tables rondes, des réunions décentralisées, entre autres activités afin d'aborder les thèmes considérés prioritaires pour la mise en œuvre de mesures favorisant les femmes. Pour de plus amples renseignements, consulter leur page [Facebook](#).

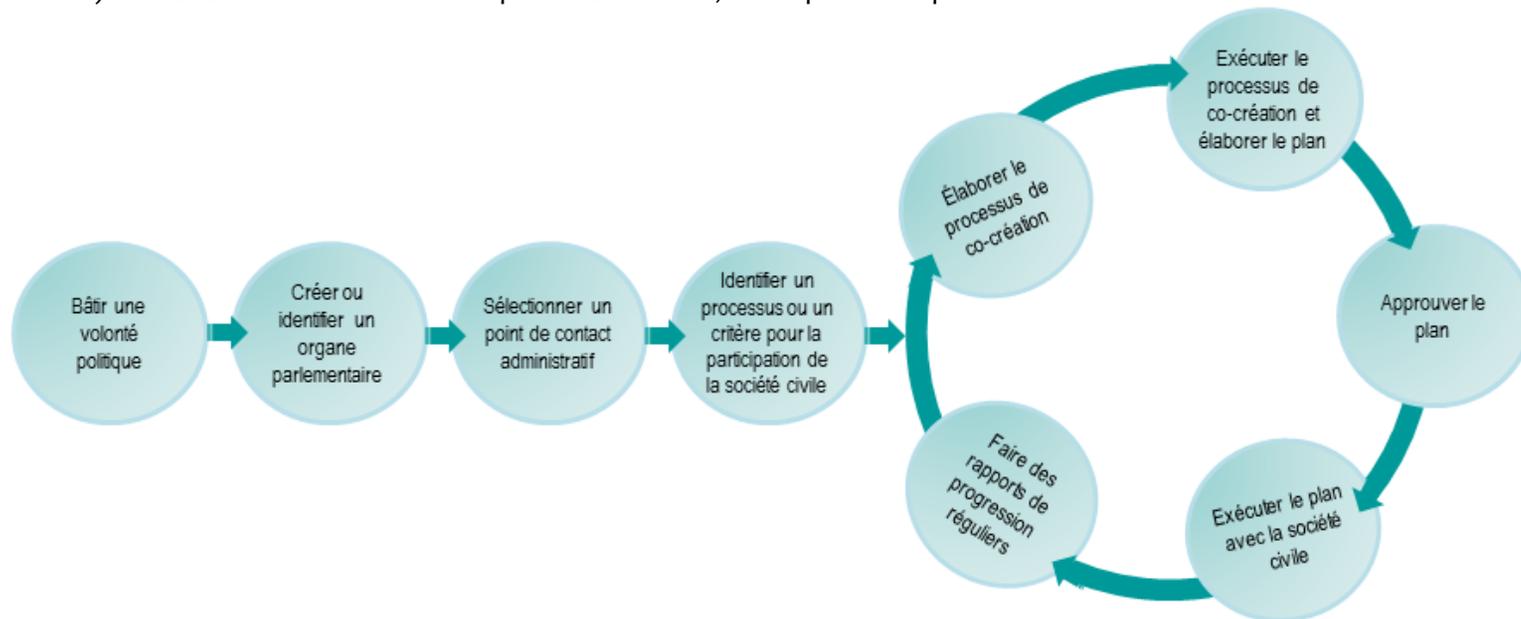
Session de travail 4 : directives pour élaborer des plans d'action pour un parlement ouvert

Les plans d'action pour un parlement ouvert font partie des efforts réalisés par différents parlements de l'hémisphère pour l'ouverture législative. Ils ont été élaborés avec la société civile pour faire progresser la transparence, la responsabilité, la participation citoyenne et l'éthique dans les pouvoirs législatifs. Cette session a été modérée par le député **Vlado Mirosevic** (Chili). Elle a débuté avec le lancement du [Kit d'outils pour la participation citoyenne dans le processus législatif](#), lequel a été entamé lors de la 2e rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas au Costa Rica. A suivi la présentation d'[une vidéo sur la trajectoire du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas](#) par la députée **Karla Prendas** (Costa Rica). Cette session a été

poursuivie avec une intervention de la sénatrice **Blanca Ovelar** (Paraguay), qui a présenté le Document de travail : [Directives pour élaborer des plans d'action pour un parlement ouvert](#) tout en partageant des leçons retenues du cas du Paraguay.

Conformément au document de travail, les parlementaires se sont divisés en groupes pour discuter et élaborer des recommandations liées aux étapes du cycle d'un plan d'action. Lors de ce dialogue, ils ont souligné des recommandations pour renforcer la participation citoyenne dans le plan d'action, l'importance de la communication efficace pour avancer dans l'agenda pour un parlement ouvert, des aspects clés pour

assurer une gestion interne garantissant la réalisation d'objectifs, et le caractère essentiel de l'implication des parlementaires dans le processus d'élaboration et d'exécution de plans d'action. Le résultat de cette discussion a servi de base pour le travail qui sera effectué cette année pour créer un kit d'outils sur l'élaboration de plans d'action pour un parlement ouvert.





Sénatrice **Blanca Ovelar** (Paraguay), présidente du Réseau pour un parlement ouvert de ParLAmericas

« Lorsque nous avons commencé à préparer le plan, nous avons d'abord bénéficié de la volonté politique du président du Congrès, puis nous avons créé une commission au sein de la Chambre des sénateurs et de celle des députés [...]. Très vite, ont pu s'installer une entente et une compréhension de l'importance considérable de la transparence et d'un parlement ouvert permettant un accès facile à l'information publique par les citoyennes et les citoyens, responsable de ses actes et promouvant la probité et l'éthique. »



Comité exécutif du Réseau pour un parlement ouvert de ParLAmericas

Au cours de la 3e rencontre du Réseau pour un parlement ouvert, des personnes ont été élues pour certains postes du Comité exécutif, désormais composé de :

Présidente :

Sénatrice Blanca Ovelar (Paraguay)

Vice-président pour l'Amérique du Nord :

Député Randy Boissonnault (Canada)

Vice-président pour l'Amérique centrale :

Député Marvin Orellana (Guatemala)

Vice-président pour les Caraïbes :

Sénatrice Sapphire Longmore (Jamaïque)

Vice-président pour l'Amérique du Sud :

Député Javier Macaya Danús (Chili)

Vice-président pour l'Amérique du Sud (adjoint) :

Sénateur Andrés García Zuccardi (Colombie)

Observateur :

Député Williams Dávila (Venezuela)

Kit d'outils participation citoyenne dans le processus législatif

Ce kit vise à encourager la participation du public dans le travail du parlement afin de contribuer à améliorer la qualité des décisions publiques. Il a été développé lors de deux réunions de co-crédation en [Colombie](#) et à [Trinité-et-Tobago](#) en 2017, où des parlementaires d'Amérique et des Caraïbes ont travaillé avec des représentantes et des représentants de la société civile pour identifier des pratiques, des mécanismes et des stratégies pour encourager la participation citoyenne.

Cela a impliqué la révision de lois et de règlements des 35 pays d'Amérique afin d'identifier la façon dont sont réglementés les espaces et les opportunités de participation

citoyenne dans le travail législatif Pour lire cette publication, [cliquez ici](#) .



« La meilleure façon de répliquer ce processus de co-crédation est, avant tout, de rendre obligatoire la responsabilité. Ensuite, il faut avoir un excellent mécanisme de contrôle indépendant du leadership et des bureaux. Pour finir, nous devons toujours ouvrir nos portes à la société civile, en plus de bénéficier d'initiatives créatives et innovantes visant justement à faire participer la société civile et à motiver les membres du Congrès à participer et à poursuivre ces processus si importants pour les congrès ouverts et transparents. »



Sénateur **Andrés García Zuccardi** (Colombie), vice-président adjoint élu du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas pour l'Amérique du Sud

Recommandations des parlementaires sur le cycle d'un plan d'action pour un parlement ouvert suite à cette session de travail

Participation citoyenne	Communication efficace	Gestion interne	Implication des parlementaires
<ul style="list-style-type: none"> Encourager la création de et renforcer des bureaux de la participation citoyenne pour un lien plus étroit avec le public Promouvoir des opportunités pour que le public participe via des pétitions ou des réunions de district Impliquer les organisations sociales depuis le début et maintenir un canal de communication ouvert 	<ul style="list-style-type: none"> Faire part au public des efforts pour un parlement ouvert, de ses avantages et de son importance Élaborer un plan de communication partageant les piliers du parlement ouvert Créer des capsules d'information sur ce sujet pouvant être partagées sur les réseaux sociaux Établir des partenariats avec des organisations de la société civile afin qu'elles participent à la stratégie de communication 	<ul style="list-style-type: none"> Fixer des réunions régulières et définir une méthodologie claire pour l'élaboration de plans d'action Identifier un responsable au sein du parlement, chargé de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de ces plans Disposer de la participation d'un organisme indépendant contrôlant le processus de co-crédation et l'exécution du plan 	<ul style="list-style-type: none"> Expliquer et partager les principaux engagements et principes du parlement ouvert avec les parlementaires Créer un groupe ou une commission bicamérale se réunissant avec la société civile afin de faire avancer le plan Favoriser des initiatives innovantes et créatives encourageant la promotion des principes du parlement ouvert au sein des législatures

Plans d'action pour un Parlement ouvert en Amérique et aux Caraïbes

- [Chili 2014-2016](#)
- [Chili 2017-2018](#)
- [Colombie 2016-2017](#)
- [Costa Rica 2015-2016](#)
- [Costa Rica 2016-2017](#)
- [Guatemala 2016-2017](#)
- [Paraguay 2016-2018](#)

Session de Travail 5 : Nouveaux Outils et Mécanismes de Modernisation et d'Ouverture Législative en Amérique et dans les Caraïbes



Les parlementaires ont présenté différents outils et mécanismes en cours d'élaboration pour faire avancer l'agenda du parlement ouvert et la modernisation des pouvoirs législatifs. Cette session a été modérée par la députée Gladys Bejerano (Cuba), membre du Conseil de ParlAmericas.

Pays	Outil ou mécanisme
Canada	Stratégie de communication du Sénat Stratégie de communication constituant à diffuser le travail du Sénat via la réception d'alertes; magazine numérique intitulé SenCa plus ; vidéos et récits des discussions de commission; bulletin d'information, entre autres
Chili	Règlement sur la participation citoyenne Norme en cours d'élaboration réglementant les mécanismes de participation citoyenne dans le processus législatif
Colombie	Code ouvert de l'application MiSenado Code ouvert facilitant la collaboration entre utilisateurs souhaitant répliquer l'application MiSenado
Cuba	Système de gestion interne Portail contenant l'information concernant la responsabilité au niveau provincial
Honduras	Commission ordinaire de liaison avec la société civile et de participation communautaire Commission parlementaire servant de liaison avec la société civile et ayant travaillé sur des lois sur la transparence et la lutte contre la corruption
Pérou	Papel cero (Papier zéro) Initiative promouvant l'utilisation d'appareils électroniques pour éliminer le papier et favoriser l'accès à l'information relative au travail du parlement sur des médias virtuels
Suriname	Application DNA et mises à jour du site web du Parlement Application mobile permettant au public d'accéder à l'information sur le travail du Parlement; mises à jour du site web pour permettre d'accéder à des vidéos des sessions de commission, des transmissions en direct, des alertes d'information, des informations et des documents sur les projets de loi et les commentaires de spécialistes et d'institutions publiques, entre autres

Engagements pour un Parlement Ouvert de la Part des Délégations Parlementaires

Durant cette partie de la rencontre, les parlementaires ont présenté des engagements pour progresser dans l'agenda pour un parlement ouvert dans leur pays respectif. Cette session a été modérée par la députée **Jennifer Simons** (Suriname), présidente de l'Assemblée nationale et membre du Conseil de ParlAmericas, qui a présenté le nouvel outil pour les engagements parlementaires de ParlAmericas qui enregistrera la progression des engagements présentés.

Outil d'engagements parlementaires de ParlAmericas

Outil permettant aux utilisateurs de visualiser, comparer, télécharger et suivre la progression des parlements dans la réalisation des engagements pour l'ouverture législative, à travers un modèle de feu de circulation. Cet instrument a été lancé pendant cette rencontre. Il comprend actuellement les engagements des plans d'action pour un parlement ouvert des pays d'Amérique qui en ont un, ainsi que les engagements présentés par les délégations parlementaires durant la rencontre.

Nous invitons les pouvoirs législatifs à nous faire part de leurs engagements pour l'ouverture législative à l'adresse parlamericasopn@parlamericas.org. Pour de plus amples renseignements, visitez la [page web ici](#).

PARLEMENT OUVERT

Accueil > PARLEMENT OUVERT > Outil d'engagements parlementaires

• A propos du programme pour un parlement ouvert

• A propos du RPO

• Notre Travail

• Outil d'engagements parlementaires

• Pourquoi les parlementaires soutiennent un parlement ouvert

Outil d'engagements parlementaires

Aperçu

Les parlements à travers les Amériques et les Caraïbes s'efforcent d'ouvrir leurs institutions à travers la mise en œuvre d'engagements adoptés à l'intérieur d'un Plan d'action pour un parlement ouvert, un Plan d'action pour un gouvernement ouvert, ou une soumission à ParlAmericas.

Cet outil permet aux utilisateurs de visualiser, comparer, télécharger et suivre le progrès des parlements envers l'atteinte de leurs engagements pour un parlement ouvert, à l'aide d'un modèle de feu de circulation.



Méthodologie

Cet outil contient des engagements adoptés par les parlements membres à travers une des méthodes suivantes :

- Engagements dans un Plan d'action pour un parlement ouvert adopté par la législature, soit en tant que plan indépendant ou en tant qu'annexe au Plan d'action de l'Alliance pour un gouvernement ouvert de leur pays
- Engagements législatifs adoptés par la législature et inclus dans le Plan d'action de l'Alliance pour un gouvernement ouvert de leur pays
- Engagements présentés par une délégation parlementaire lors d'une rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

Le progrès vers l'atteinte de chaque engagement est mesuré par le parlement respectif et rapporté par ParlAmericas. Le texte des engagements a été pris mot pour mot de la documentation officielle du parlement respectif et traduit lorsque nécessaire.

Engagements par pilier

Voir tous les engagements parlementaires par thématique selon le pilier de la Feuille de route vers la transparence parlementaire de ParlAmericas.



Engagements par parlement

Voir tous les engagements parlementaires par pays.

	Chili	Plan d'action pour un parlement ouvert 2017-2018 Plan d'action pour un parlement ouvert 2014-2016	Engagements Engagements
	Colombie	Plan d'action pour un Congrès ouvert et transparent 2016-2017	Engagements
	Costa Rica	Plan d'action du Partenariat pour un gouvernement ouvert 2017-2019 Plan d'action pour un parlement ouvert 2016-2017 Plan d'action pour l'ouverture législative 2015-2016	Engagements Engagements Engagements
	Guatemala	Plan d'action pour un parlement ouvert 2016-2017	Engagements
	Paraguay	Plan d'action pour un parlement ouvert 2016-2018	Engagements

Chili



Conception technologique, format et contenu pour mettre à jour le « sénateur virtuel » (Senador Virtual)

Conception de plateformes virtuelles de chaque chambre facilitant la participation d'organisations et du public au processus législatif. Ces plateformes informeront le public du contenu des différents projets de loi, lui permettra de voter ces projets et d'envoyer ses commentaires.

Colombie



Budget ouvert et lobbying ouvert

Renforcer la transparence et information ouverte aux débats sur le budget national. Débattre de la loi sur le lobbying.

Équateur



Plan du Groupe pour un parlement ouvert et commission de l'éthique

Développer un plan pour le Groupe pour un parlement ouvert et renforcer la société civile en tant qu'acteur fondamental dans les processus de participation. Créer une réglementation pour la création d'une commission de l'éthique

Pérou



Parlement ouvert

Mettre à disposition la pré-publication de toute initiative législative. Créer des espaces de consultation avec des organismes de la société, en particulier avec les minorités. Prévoir que la commission de l'éthique soit formée en fonction de critères d'équilibre, qu'elle conserve son indépendance et qu'elle ait des contrepoids politiques. Reconnaître que le public a le droit d'accéder à l'information relative à toutes les questions d'intérêt public et via tous les médias possibles et existants.

République dominicaine



Plan d'action pour un Parlement ouvert

Formuler des propositions pour favoriser le processus de co-création d'un plan d'action pour un parlement ouvert. Réaliser des sessions de travail. Faire part du Kit d'outils pour la participation citoyenne aux parlementaires et à la société civile.

Venezuela



Maintenir le fonctionnement de l'Assemblée nationale

Ouvrir l'Assemblée nationale et maintenir notre engagement à la faire fonctionner. Avancer dans les débats et les discussions autour de la loi sur l'accès à l'information publique. Encourager la participation de la société civile lors de consultations publiques et de modifications de projets de loi.

PARLEMENTS PRÉSENTS



Déclaration de la 3e rencontre du Réseau pour un parlement ouvert de ParlAmericas

Les parlementaires de 25 pays d'Amérique et des Caraïbes réunis à Lima, au Pérou, les 11 et 12 avril, ont adopté [10 engagements](#) afin de poursuivre les principes du parlement ouvert, à savoir la transparence, la responsabilité, la participation citoyenne et l'éthique.



III Encuentro de la Red de Parlamento Abierto
III Encontro da Rede de Parlamento Aberto
III Gathering of the Open Parliament Network
III Rencontre du Réseau pour un parlement ouvert
Perú 2018

Pour voir les entrevues qui ont été faites aux délégués lors de la 3ème réunion du Réseau du Parlement ouvert, nous vous invitons à visiter la chaîne [YouTube](#) du Congrès de la République du Pérou.



Retrouvez ParlAmericas sur iTunes et Google Play pour écouter les sessions de nos réunions.

Cette rencontre a été possible grâce au soutien généreux du Congrès de la République du Pérou et du Gouvernement canadien par l'entremise d'Affaires mondiales Canada.



PARLAMERICAS



ParlAmericas est l'institution qui promeut la **DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE** dans le **SYSTÈME INTERAMÉRICAIN**



ParlAmericas est composé de 35 **ASEMBLÉES LÉGISLATIVE** de l'Amérique du Nord, centrale et du Sud, et des Caraïbes



ParlAmericas facilite l'échange des **MEILLEURES PRATIQUES** parlementaires et promeut le **DIALOGUE POLITIQUE COOPÉRATIF**



ParlAmericas intègre l'**ÉGALITÉ DES GENRES** en préconisant l'autonomisation politique des femmes et l'application d'une perspective d'analyse du genre dans le travail législatif



ParlAmericas promeut les **PARLEMENTS OUVERTS** en renforçant les principes de transparence, de responsabilisation, de participation citoyenne, et d'éthique et probité



ParlAmericas encourage les politiques et mesures législatives pour atténuer et s'adapter aux effets du **CHANGEMENT CLIMATIQUE**



ParlAmericas travaille pour renforcer la démocratie et gouvernance en accompagnant les **PROCESSUS ÉLECTORAUX**



ParlAmericas est basé à **OTTAWA, CANADA**

Secrétariat International de ParlAmericas

710—150 rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1P 5A4 Canada

Téléphone: +1 (613) 594-5222 | Télécopieur: +1 (613) 594-4766

www.parlAmericas.org | info@parlAmericas.org

